

UN ORGANISME CHARITABLE

En février 2008, Nicole Messier a fondé l'organisme AnimEscale, qui se consacre à la cause des animaux domestiques dont les propriétaires, hommes ou femmes, sont victimes d'abus physiques. «Nous avons une mascotte, Blaise, qui vit avec nous depuis que nous l'avons accueilli, raconte la fondatrice de l'organisme. Blaise a survécu à de nombreuses blessures à la suite d'actes de violence et de négligence. Comme dans le cas d'un humain, bien que ses blessures physiques soient guéries, ses blessures au cœur, elles, prennent beaucoup de temps à s'estomper.» Cet organisme est le seul du monde à être administré dans une résidence privée où les animaux des victimes sont accueillis. Il peut recueillir sous son toit un maximum de cinq chiens, une dizaine de chats, des oiseaux, des poissons, des reptiles, de petits rongeurs, etc. Chaque année, AnimEscale reçoit plus de 200 appels, mais peut répondre à la demande d'environ 70 d'entre eux. Selon sa fondatrice, les besoins sont criants. «La demande dépasse largement l'offre, ce qui est une triste réalité, confie-t-elle. Je dois fréquemment refuser des animaux en raison du manque d'espace. Il n'est pas question d'en prendre plus que notre capacité ne nous le permet, car mon rôle est de protéger les animaux.» À AnimEscale, ceux-ci ne vivent pas dans des cages: ils sont libres d'aller où bon leur semble, et ce, dans toute la maison. Ils ont même accès à des jeux extérieurs sûrs, sous surveillance.

UN SERVICE PERSONNALISÉ

Prendre la décision de se séparer de leur bête est très difficile pour les personnes souffrant d'abus, même si elles savent que leur compagnon sera en bonnes mains. C'est surtout l'ennui de leur animal qui leur pèse lourd. Selon Nicole Messier, leur animal de compagnie est souvent le seul être vivant avec lequel les victimes ont un contact privilégié et une relation

de confiance. Il constitue un confident discret et disponible, surtout si elles n'ont pas d'enfant. «Souvent, c'est tout ce qu'elles ont, explique-t-elle. Les victimes, qui s'ennuient de leur petit compagnon, veulent avoir de ses nouvelles. Je leur envoie donc des photos ou je leur offre la possibilité de venir le voir une fois par mois.»

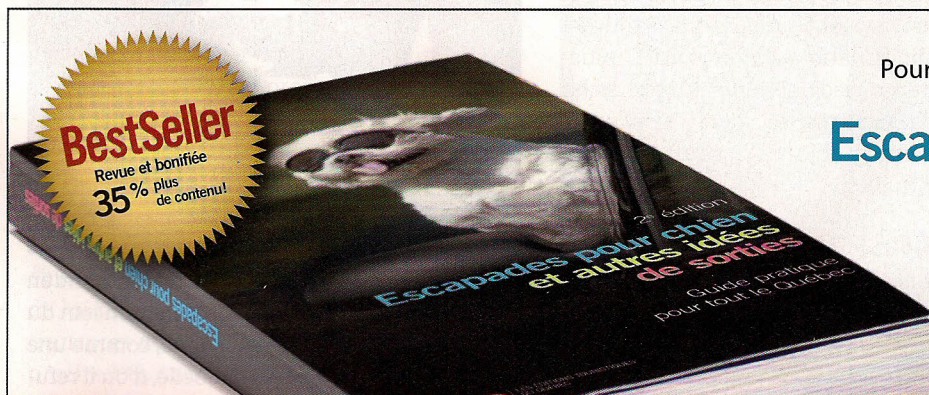
Un animal pris en charge par AnimEscale reste en général trois mois dans la résidence. «Cela, parce que la durée moyenne du séjour des victimes de violence conjugale ou familiale dans un centre d'hébergement est de trois mois; c'est généralement le temps qu'il faut pour s'organiser et se reprendre en main. Par la suite, la victime peut récupérer son animal.»

À AnimEscale, les animaux sont traités aux petits oignons. «Je prends le temps de cuisiner des biscuits pour chiens et des bouillies, et je leur offre un massage hebdomadaire. Je veux que leur séjour soit parfait. Je tiens à donner à chacun beaucoup de soin et d'amour.»

UTILISER CETTE RESSOURCE

Avant qu'un animal soit hébergé à AnimEscale, la victime doit communiquer avec un centre d'hébergement, puis une intervenante de ce centre doit communiquer avec l'organisme. Une discussion permettra alors de cibler les besoins de la victime et de son animal. Si ce dernier remplit les conditions médicales préalables (vaccination et stérilisation), Nicole Messier le récupère. «Quand une personne communique avec nous par courriel, je lui recommande toujours de commencer par vérifier auprès des membres de son entourage s'ils peuvent héberger son animal pendant quelque temps, tient à préciser Nicole Messier. Comme les places sont limitées, nous représentons la solution de dernier recours.»

Pour plus d'informations: www.animescale.com



Pour planifier vos sorties de l'automne

Escapades pour chien et autres idées de sorties

Vente en ligne
au prix de **24,95\$**

eto LES ÉDITIONS TOURISTIQUES
DU QUÉBEC

1 866 404-8506

www.partoutavecmonchien.com